

[Journée de solidarité 2019 : 2,878 milliards d'euros au bénéfice des personnes âgées et des personnes handicapées](#) [1]

Entre 2004 et 2019, la contribution solidarité autonomie (CSA) a rapporté 34,9 milliards d'euros au bénéfice des personnes âgées et des personnes handicapées et la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), depuis sa création en 2013, 4,9 milliards d'euros.

[En savoir plus \(CNSA\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/journ%C3%A9e-de-solidarit%C3%A9-2019-2878-milliards-d%E2%80%99euros-au-b%C3%A9n%C3%A9fice-des-personnes-%C3%A2g%C3%A9es-et-des>

[2] <https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/journee-de-solidarite-2019-2878-milliards-deuros-au-benefice-des-personnes-agees-et-des-personnes-handicapees>